

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT CA29 0040-2 INTITULÉ**

RÈGLEMENT CA29 0040-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CA29 0040 AFIN DE CRÉER LA ZONE P-8-475-1 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H1-8-475 ET D'AUTORISER LA CATÉGORIE D'USAGES « RÉCRÉATION (p1) » AFIN D'IMPLANTER UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DESTINÉ À LA DÉTENTE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS (AIRE DE JEUX D'EAU) SUR LE LOT 1 899 747 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SUR LA RUE LOGAN

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO **CA29 0040-2** DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, par la résolution numéro CA11 29 0051 à sa séance ordinaire du 7 février 2011 du premier projet de règlement intitulé comme ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **lundi 7 mars 2011 à compter de 18 h 30**, dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet du projet de règlement est de créer la zone P-8-475-1 à même une partie de la zone H1-8-475 et d'autoriser la catégorie d'usages « Récréation (p1) » afin d'implanter un aménagement extérieur destiné à la détente, aux loisirs et aux sports (aire de jeux d'eau). Le tout sur le lot 1 899 747 du cadastre du Québec, sur la rue Logan.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

**DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO**  
ce dix-huitième jour du mois de février de l'an deux mille onze.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement

/sr